



SOCIÉTÉ
D'ÉVALUATION
FONCIÈRE DES
MUNICIPALITÉS



ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE
SECTEUR DES SCIERIES EN ONTARIO
EN DATE DU 1^{er} JANVIER 2016

Table des matières

RÉSUMÉ	3
RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS CONCERNANT LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE	3
DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE.....	4
PORTÉE DE L'EXAMEN	6
DISCUSSION GÉNÉRALE DE L'APPROCHE DE LA QUANTIFICATION DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE	7
QUANTIFICATION DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE	8
ANALYSE DE LA MARGE DE PROFIT BRUTE (%)	8
ANALYSE DE LA MARGE DE PROFIT BRUTE SUR LE BAAIDA (%)	9
ANALYSE DES ENVOIS ANNUELS DE BOIS D'ŒUVRE (UNITÉS)	11
ANALYSE DE LA PRODUCTION ANNUELLE DES SCIERIES (UNITÉS).....	11
TAUX D'UTILISATION DE LA CAPACITÉ DES SCIERIES	12
ANALYSE DU PRIX DE VENTE DU BOIS D'ŒUVRE (EN DOLLARS CANADIENS).....	13
MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS	14
CONCLUSION.....	14
HYPOTHÈSES ET RESTRICTIONS.....	16
LES ANNEXES.....	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

Résumé

1. Le présent rapport décrit les résultats d'une analyse effectuée pour déterminer l'étendue de la désuétude économique (« DE ») présente dans le secteur ontarien des scieries (le « secteur ») ou son absence, au 1^{er} janvier 2016 (la « date effective »).
2. Le présent rapport devrait être lu conjointement avec les annexes, qui sont essentielles à l'analyse et au commentaire du rapport.
3. Il est important de noter que cette estimation de la désuétude économique, à la date effective, reflète l'analyse et les hypothèses à la date du présent rapport (la « date du rapport »), basées sur le rendement financier et opérationnel des différentes scieries œuvrant dans le secteur (les « scieries de référence en Ontario »), ainsi que sur certaines données du marché et certains indicateurs économiques qui sont essentiels pour le secteur.

Résumé des conclusions concernant la désuétude économique

4. Selon la portée de l'examen, de la recherche et de l'analyse effectués, et sous réserve des restrictions énoncées dans les présentes, **on estime à 41 % le taux de désuétude économique présente dans le secteur au 1^{er} janvier 2016. (Voir l'annexe 1.)**

Désuétude économique

5. La désuétude économique peut être exprimée comme une forme de dépréciation ou de perte de valeur qui se produit lorsque des influences extérieures à l'actif lui-même en réduisent la valeur.
6. Dans un secteur d'activité, la désuétude économique existe lorsque les influences extérieures qui existent dans le secteur ont des répercussions négatives sur les profits, ce qui empêche les participants d'obtenir un rendement optimal sur leurs investissements dans les actifs. Par conséquent, la valeur actuelle des actifs du secteur est inférieure à ce qu'elle serait si les profits tirés de l'exploitation de ces actifs étaient optimaux.
7. La désuétude économique est présente le plus souvent lorsque des influences extérieures suscitent un changement de l'offre ou de la demande pour les produits d'un secteur, ou lorsqu'elles causent un changement relatif à la concurrence, entraînant une baisse des profits d'exploitation. Parmi les exemples d'influences extérieures qui affectent négativement les profits d'exploitation et donnent naissance à la désuétude économique, on peut citer :
 - les changements dans les aspects économiques du secteur, tels que la réduction de la demande ou un excédent de l'offre, qui peuvent imposer une pression à la baisse sur les prix, générant ainsi un effet négatif sur le produit des ventes et affaiblissant la rentabilité;
 - une augmentation des coûts directs, tels que ceux des matières brutes et de la main-d'œuvre, sans augmentation correspondante du prix de vente en raison des conditions défavorables du marché, ce qui affaiblit la rentabilité. Un tel scénario découle de la baisse de la demande pour les produits d'un secteur ou d'une concurrence accrue, entraînant un excédent de l'offre et une pression sur les prix;
 - l'augmentation de la concurrence intérieure ou étrangère, ce qui impose une pression à la baisse sur les prix et génère un effet négatif sur le produit des ventes et les profits;
 - les dispositions législatives des gouvernements, les changements apportés aux règlements et les restrictions défavorables sur le commerce, qui peuvent notamment affecter négativement le revenu issu des ventes ou de l'approvisionnement en matières brutes et augmenter les coûts ou affaiblir la rentabilité;

- les facteurs économiques sur lesquels un secteur n'a aucun contrôle, comme les changements du taux d'inflation, des taux d'intérêt et des taux de change, qui peuvent tous affecter négativement le produit des ventes et la rentabilité; et
- les conditions économiques mondiales défavorables.

Portée de l'examen

8. Lors de la préparation des présents commentaires et calculs, les éléments suivants ont été examinés et étudiés, et l'on s'y est fié, notamment :
- les résultats internes du rendement financier et opérationnel des scieries de référence en Ontario pour les exercices financiers 2004 à 2015, préparés par leurs cadres supérieurs;
 - les données sur le prix du bois d'œuvre des scieries de référence en Ontario pour les exercices financiers 2004 à 2015, fournies par leurs cadres supérieurs; et
 - les mises en chantier de logements au Canada et aux États-Unis de 2004 à 2015, récupérées de la base de données de Thomson Reuters Eikon.

Discussion générale de l'approche de la quantification de la désuétude économique

9. Une analyse quantitative des résultats du rendement financier et d'exploitation des scieries de référence en Ontario, ainsi que d'un certain nombre de données du marché et d'indicateurs économiques qui sont essentiels pour le secteur, a été effectuée dans le but de quantifier le niveau de DE présente dans le secteur, ou son absence, de façon générale.
10. Les renseignements spécifiques analysés (et expliqués plus en détail ci-dessous) sont les suivants :
 - pourcentage de marge de profit brute;
 - pourcentage de marge de profit sur le bénéfice avant intérêts, impôts et dotations aux amortissements (« BAAIDA »);
 - envois annuels aux scieries;
 - production annuelle des scieries;
 - taux d'utilisation de la capacité des scieries;
 - prix de vente du bois d'œuvre; et
 - mises en chantier de logements au Canada et aux États-Unis.
11. Les différents résultats du rendement financier et opérationnel, ainsi que les données économiques et celles issues du marché, ont été analysées sur une période de dix ans afin de dériver des taux de référence historique en matière de rendement. Les données les plus récentes, fondées sur l'année 2015, ont alors été comparées aux taux de référence historique.
12. Si les données actuelles présentent un déclin en pourcentage par rapport aux taux de référence historique, cela sert de base pour un taux de référence global de la DE présente dans le secteur.
13. Une description de l'analyse effectuée pour quantifier la désuétude économique est présentée ci-dessous.

Quantification de la désuétude économique

14. Une description du rendement financier et opérationnel, des données du marché et des indicateurs économiques clés examinés est présentée ci-dessous.

Analyse de la marge de profit brute (%)

15. Le pourcentage de la marge de profit brute est un ratio de rentabilité qui mesure le pourcentage par lequel le produit des ventes dépasse les dépenses requises pour la fabrication d'un produit, que l'on appelle coût des produits vendus (le « CPV »).
16. Le CPV inclut le coût des matières brutes, la main-d'œuvre directe et les frais généraux de production nécessaires à la production des produits vendus; il est inclus sur l'état des résultats de l'entreprise, où il est soustrait des revenus pour calculer la marge brute de l'entreprise en dollars. La marge brute en dollars reflète le montant touché grâce à la vente de produits et de services, avant de prendre en considération les coûts non liés à la production, tels que les coûts de vente et les coûts administratifs.
17. Le pourcentage de marge de profit brute est calculé comme suit :

$$\text{Marge de profit brute (\%)} = (\text{Produit des ventes} - \text{CPV} / \text{Produit des ventes}) \times 100$$

18. Lorsque son suivi est effectué sur une ligne de tendance, le pourcentage de marge de profit brute indique tout changement important dans les ventes ou le CPV sur une certaine période. Le pourcentage de marge de profit brute diminue lorsque le produit des ventes diminue; toutefois, le CPV reste constant ou augmente, car une marge brute en dollars moins élevée est générée par unité vendue.
19. Une baisse du pourcentage de marge de profit brute peut indiquer que les influences externes sur le marché ont des répercussions négatives sur les ventes ou le CPV, donnant ainsi naissance à la désuétude économique.
20. Les influences extérieures qui peuvent faire baisser la demande pour les produits d'un secteur ou faire augmenter la concurrence, entraînant ainsi un excédent de l'offre, imposent une pression à la baisse sur les prix et peuvent affecter négativement le profit brut d'un secteur, nuisant ainsi à la capacité du secteur de générer un rendement économique sur ses actifs.
21. De plus, lorsque le CPV augmente et que la hausse ne peut pas être transférée au client par une augmentation de prix, en raison de conditions défavorables du marché, telles que les

plafonds de prix imposés par le gouvernement ou une pression sur les prix entraînée par une concurrence accrue, les coûts supplémentaires doivent être absorbés par le fabricant et le profit brut diminue, affectant négativement les rendements du secteur.

22. Les pourcentages historiques de marge de profit brute des scieries de référence en Ontario pour la période de 2004 à 2014 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historique. Ceux-ci étaient fondés sur le pourcentage médian de marge de profit brute réalisé de 2004 à 2006, en postulant que cela représentait une période de profit brut optimal pour ce secteur.
23. Les taux de référence historique ont alors été comparés aux pourcentages actuels de marge de profit brute pour 2015 afin de déterminer si les pourcentages actuels correspondent aux taux de référence historique.
24. La majorité des scieries de référence en Ontario ont constaté une baisse importante de leur pourcentage de marge de profit brute pour 2015 par rapport à leur taux de référence historique. Par conséquent, il y a de fortes raisons de croire que le secteur a subi une baisse importante de son pourcentage de marge de profit brute en se fondant sur l'analyse des pourcentages de marge de profit brute des scieries de référence en Ontario.
25. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les Scieries de référence en Ontario. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du pourcentage de marge de profit brute des scieries de référence en Ontario est présenté dans l'**Annexe 1.1**.

Analyse de la marge de profit brute sur le BAAIDA (%)

26. Le bénéfice avant intérêts, impôts et dotations aux amortissements (« BAAIDA ») est une mesure comptable de rentabilité calculée en utilisant le revenu net d'une entreprise et en y additionnant l'intérêt, les impôts et les dotations aux amortissements. La marge de profit sur le BAAIDA est un indicateur de la rentabilité opérationnelle sous-jacente de l'entreprise. Une marge de profit sur le BAAIDA négative indique que l'entreprise a un problème fondamental avec son rendement opérationnel sous-jacent, sa rentabilité et son flux de trésorerie.
27. La marge de profit sur le BAAIDA est calculée comme suit :

$$(BAAIDA / Revenu total) \times 100$$

28. La marge de profit sur le BAAIDA (%) est instructive lorsque son suivi est effectué sur une ligne annuelle de tendance, car elle indique les changements à long terme du rendement opérationnel d'une entreprise. Une baisse de la marge de profit sur le BAAIDA (%) indique que les influences externes sur le marché ont des répercussions négatives sur la rentabilité opérationnelle, donnant ainsi naissance à la désuétude économique.
29. Chacune des influences extérieures suivantes peut affecter négativement la marge de profit sur le BAAIDA, donnant naissance à la désuétude économique :
- la baisse de la demande pour les produits d'un secteur;
 - l'accroissement de la concurrence, créant une offre excédentaire et une pression sur les prix;
 - et les réglementations gouvernementales qui exigent des investissements accrus ou des plafonds sur les prix.

Tous ces facteurs peuvent nuire à la capacité d'un secteur de réaliser un taux de rentabilité économique.

30. Les taux historiques de marge de profit sur le BAAIDA (%) des scieries de référence en Ontario pour la période de 2004 à 2014 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historique. Ceux-ci étaient fondés sur la marge de profit sur le BAAIDA (%) médiane réalisée de 2004 à 2006, en postulant que cela représentait une période de profit brut optimal pour ce secteur.
31. Les taux de référence historique ont alors été comparés aux taux actuels de marge de profit sur le BAAIDA (%) pour 2015 afin de déterminer si les taux actuels correspondent aux taux de référence historique.
32. La majorité des scieries de référence en Ontario ont constaté une baisse importante de leur marge de profit sur le BAAIDA (%) pour 2015 par rapport à leur taux de référence historique. Par conséquent, il y a de fortes raisons de croire que le secteur a subi une baisse importante des pourcentages de marge de profit sur le BAAIDA en se fondant sur l'analyse des pourcentages de marge de profit sur le BAAIDA des scieries de référence en Ontario.
33. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les Scieries de référence en Ontario. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse de la marge de profit sur le BAAIDA (%) des scieries de référence en Ontario est présenté dans l'**Annexe 1.2**.

Analyse des envois annuels de bois d'œuvre (unités)

34. Les envois annuels de bois d'œuvre représentent le nombre d'unités de production vendues. En général, un niveau d'unités expédiées plus élevé sous-entend une demande plus forte pour les produits d'un secteur. À l'opposé, une baisse des niveaux d'envois dénote généralement une capacité de production excédentaire ou un excédent de l'offre, et il peut indiquer que les influences extérieures sur le marché causent une baisse de la demande pour les produits d'un secteur.
35. Les envois annuels de bois d'œuvre (en unités) des scieries de référence en Ontario pour la période de 2004 à 2014 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historique. Ceux-ci étaient fondés sur la valeur médiane de 2004 à 2006, en postulant que cela représentait une période de ventes optimales pour ce secteur.
36. Les taux de référence historique ont alors été comparés aux niveaux actuels d'envois annuels de bois d'œuvre pour 2015 afin de déterminer si les niveaux actuels d'envois correspondent aux valeurs historiques.
37. La majorité des scieries de référence en Ontario ont constaté une baisse importante des envois de bois d'œuvre pour 2015 par rapport à leur niveau historique. Par conséquent, il y a des raisons de croire que le secteur a subi une baisse de la demande de production de bois d'œuvre en se fondant sur l'analyse des envois annuels de bois d'œuvre des scieries de référence en Ontario.
38. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les Scieries de référence en Ontario. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse des envois annuels de bois d'œuvre des scieries de référence en Ontario est présenté dans l'**Annexe 1.3**.

Analyse de la production annuelle des scieries (unités)

39. La production annuelle des scieries représente le nombre d'unités d'inventaire produites pour la vente. En général, un niveau d'unités produites plus élevé sous-entend une demande plus forte pour les produits d'un secteur. À l'opposé, une baisse du niveau de production dénote généralement une capacité de production excédentaire, et il peut indiquer que les influences extérieures sur le marché causent une baisse de la demande pour les produits d'un secteur.
40. La production annuelle (en unités) des scieries de référence en Ontario pour la période

de 2004 à 2014 a été analysée afin de dériver des valeurs historiques. Celles-ci étaient fondées sur la valeur médiane de 2004 à 2006, en postulant que cela représentait une période de production optimale pour ce secteur.

41. Les valeurs historiques ont alors été comparées aux niveaux actuels de production annuelle pour 2015 afin de déterminer si les niveaux actuels correspondent aux valeurs historiques.
42. La majorité des scieries de référence en Ontario ont constaté une certaine baisse de leur niveau de production en 2015 par rapport à leurs valeurs historiques. Le niveau de déclin allait de nominal à important. Par conséquent, il y a des raisons de croire que le secteur a subi une baisse de la demande de production de bois d'œuvre en se fondant sur l'analyse des niveaux actuels de production de bois d'œuvre des scieries de référence en Ontario.
43. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les Scieries de référence en Ontario. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse des niveaux de production annuelle de bois d'œuvre des scieries de référence en Ontario est présenté dans l'**Annexe 1.4**.

Taux d'utilisation de la capacité des scieries

44. Le taux d'utilisation de la capacité indique le taux de capacité de production réellement utilisée, comparativement à la capacité de production maximale disponible.
45. Une baisse du taux d'utilisation, en comparaison avec les normes historiques du secteur, indique que la production actuelle est inférieure à la capacité disponible et peut indiquer que les facteurs extérieurs présents sur le marché causent une baisse de la demande pour les produits du secteur et affectent négativement le rendement économique d'un secteur, donnant naissance à la désuétude économique.
46. Il est important de noter que la désuétude économique peut être présente même lorsque le taux d'utilisation de la capacité d'un actif est à son maximum ou atteint la norme dans le secteur, car bien que l'actif puisse fonctionner à son taux d'utilisation normal ou maximal, le rendement généré par l'actif peut tout de même se situer sous le niveau économique.
47. Les taux historiques d'utilisation de la capacité des scieries de référence en Ontario pour la période de 2004 à 2014 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historique. Ceux-ci étaient fondés sur le taux médian d'utilisation de la capacité réalisé de 2004 à 2006, en postulant que cela représentait une période de taux d'utilisation de la capacité

optimaux pour ce secteur.

48. Les taux de référence historique ont alors été comparés aux taux actuels d'utilisation de la capacité pour 2015 afin de déterminer si les taux actuels correspondent aux taux de référence historique.
49. La majorité des scieries de référence en Ontario ont constaté une certaine baisse de leurs taux d'utilisation de la capacité en 2015 par rapport à leurs taux de référence historique. Par conséquent, il semble que le taux actuel d'utilisation de la capacité du secteur est inférieur aux niveaux historiques, en se fondant sur l'analyse des taux d'utilisation de la capacité industrielle des scieries de référence en Ontario.
50. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les Scieries de référence en Ontario. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du taux d'utilisation de la capacité industrielle des scieries de référence en Ontario est présenté dans l'**Annexe 1.5**.

Analyse du prix de vente du bois d'œuvre (en dollars canadiens)

51. Le prix de vente du bois d'œuvre représente le prix demandé par les scieries de référence en Ontario pour une unité de production. En général, un prix de vente plus élevé sous-entend une demande plus forte pour les produits d'un secteur. À l'opposé, une baisse du niveau de prix peut indiquer que les influences extérieures sur le marché affaiblissent la demande pour les produits d'un secteur.
52. Le prix de vente annuel moyen de certains produits de bois d'œuvre (p. ex., « 2×4×8 », « 2×4×10 » et « 2×4 #2 & BTR ») fabriqués par les scieries de référence en Ontario ont été analysés pour la période de 2004 à 2014 afin de dériver des taux de référence historique. Ceux-ci étaient fondés sur le prix médian de 2004 à 2006, en postulant que cela représentait une période de niveaux de prix optimaux pour ce secteur.
53. Les taux de référence historique ont alors été comparés au prix de vente moyen annuel pour 2015 afin de déterminer si les niveaux de prix actuels correspondent aux taux de référence historique.
54. Les trois gammes de produits ont subi une baisse de leur niveau de prix actuel par rapport à leur taux de référence historique. Par conséquent, il y a des raisons de croire que le secteur a subi une baisse importante des niveaux de prix en se fondant sur l'analyse des

prix de vente de bois d'œuvre annuels moyens réalisés par les scieries de référence en Ontario.

55. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse des prix de vente annuels moyens des scieries de référence en Ontario est présenté dans l'**Annexe 1.6**.

Mises en chantier de logements au Canada et aux États-Unis

56. Les mises en chantier de logements du Canada et aux États-Unis mesurent le nombre de nouveaux projets de construction de logements résidentiels mis en chantier pendant une période donnée. La mesure est considérée comme un indicateur clé permettant d'évaluer l'état de l'économie, et elle a un lien étroit avec la solidité du secteur.
57. Les nombres moyens de mises en chantier de logements au Canada et aux États-Unis de 2004 à 2014 ont été analysés afin de dériver des valeurs historiques. Celles-ci étaient fondées sur la valeur médiane de 2004 à 2006, en postulant que cela représentait une période de niveaux optimaux de mises en chantier de logements résidentiels.
58. Les valeurs historiques ont alors été comparées au nombre annuel moyen de mises en chantier de logements pour 2015 afin de déterminer si les niveaux actuels correspondent aux valeurs historiques.
59. Les mises en chantier de logements au Canada et aux États-Unis ont diminué considérablement en 2015 par rapport à leurs valeurs historiques. Par conséquent, il y a des raisons de croire que le secteur a subi une baisse de la demande de production et des taux de rendement optimaux, en raison de sa forte dépendance économique sur les marchés de la construction résidentielle au Canada et aux États-Unis.
60. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur les mises en chantier de logements au Canada et aux États-Unis est présenté dans les **Annexes 1.7 et 1.8** respectivement.

Conclusion

61. Selon la portée de l'examen, de la recherche et de l'analyse effectués, et sous réserve des restrictions énoncées dans les présentes, on estime aux valeurs suivantes le taux de désuétude économique présente dans le secteur au 1^{er} janvier 2016 :

LE SECTEUR DES SCIERIES EN ONTARIO			
<u>Analyses des ratios des entreprises de référence</u>	<u>DE indiquée</u>	<u>Pondération accordée</u>	<u>Moyenne pondérée</u>
Analyse des marges de profil brutes (%)	79.6%	2	159.2%
Analyse des marges de profit du BAAIDA (%)	77.5%	2	155.0%
Analyse des envois annuels de bois d'œuvre	12.4%	1	12.4%
Analyse de la production annuelle des scieries	10.4%	1	10.4%
Analyse de l'utilisation de la capacité des scieries	3.0%	1	3.0%
Analyse du prix de vente du bois d'œuvre (CAD)	12.5%	1	12.5%
Analyse des mises en chantier de logements au Canada	14.4%	1	14.4%
Analyse des mises en chantier de logements aux États-Unis	43.7%	1	43.7%
		10	410.6%
		diviser par la pondération totale accordée	
			10
Taux estimé de DE au 1^{er} janvier 2016			41.0%

62. Afin de tirer des conclusions sur le taux de désuétude économique, le poids le plus élevé a été attribué à la désuétude économique indiquée par les analyses du pourcentage de marge de profit brute et du pourcentage de marge de profit sur le BAAIDA, car elles fournissent les mesures les plus significatives des pertes économiques réelles, qui donnent naissance à la désuétude économique. Un poids moins élevé a été attribué aux autres indicateurs, car ils ne mesurent pas directement les baisses du niveau optimal de rentabilité du secteur; toutefois, il s'agit d'indicateurs importants du rendement opérationnel et de la santé de l'économie.

Hypothèses et restrictions

63. Les résultats du rendement financier et opérationnel des scieries de référence en Ontario, divulgués par leurs cadres supérieurs, sont présentés fidèlement et sont exempts d'erreurs importantes. Si les résultats du rendement financier et opérationnel des scieries de référence en Ontario contiennent des erreurs importantes, celles-ci pourraient avoir un effet important sur les conclusions tirées dans les présentes.
64. Le présent rapport n'est pas conçu pour une diffusion ou une publication générale; il ne doit pas être reproduit ni utilisé à des fins autres que celles énoncées ci-dessus, sans consentement préalable écrit dans chaque cas spécifique. Aucune responsabilité ni obligation n'est assumée en cas de pertes découlant de la circulation, la publication, la reproduction ou l'utilisation du présent rapport de façon contraire aux dispositions du présent paragraphe.

* * * * *

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.